

Informations de base	
<b>2020/2636(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19  Complétant <a href="#">2011/0288(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2020/2636(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2011/0288(COD)</a>
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 0114-p6
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	AGRI/9/02894